

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 045_2026

Séance du lundi 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six,
Le lundi vingt-neuf juin à dix-neuf heures et trente minutes ;

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la salle René Cassin, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, à la suite de la convocation du 24 juin 2026 dont un exemplaire a été affiché en Mairie et sur le site internet.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; Mr Philippe BLERVAQUE, Mme Virginie VASSEUR, Mr Eddy ROLIN, Mme Yaëlle DEPUTDT, Maire-adjoints ; Jacqueline CAVELIER ; Fabrice BARROO ; Franky SALON ; Sandrine BILLIAU ; Guillaume DOUBLET ; Claire FAES ; Alexis QUIRET ; Clément WALBROU ; Conseillers municipaux

Étaient absents excusés : Mme Catherine GOEDGEBUER donnant procuration à Mme Sandrine BILLIAU, Mme Kelly CORNARD donnant procuration à Mme Yaëlle DEPUYDT

Secrétaire de séance : Mr Guillaume DOUBLET
a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Fin de séance : 20h27

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET : ACTIVITE EXTRASCOLAIRE – RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES INTERVENANTS DANSE
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027.**

Dans le cadre des activités extrascolaires proposées par la Commune, les ateliers danse se poursuivent pour l'année 2026-2027.

Ils proposeront l'éveil à la danse moderne pendant la période scolaire.

Le Conseil Municipal,

**Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire ;
Et après avoir délibéré,**

DECIDE à l'unanimité (15 VOIX POUR) de :

- **NOMMER** par arrêté les animateurs de danse pour toute la saison 2026-2027 ;
- **FIXER** la rémunération des animateurs de danse au taux horaire brut de : 30 €
- **INSCRIRE** les crédits nécessaires aux budgets principaux 2026 et 2027.
-

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE

